

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1146 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1146

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juin 1967

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro

1 juillet 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 27 mai 1967, la demande de démission présentée par l'agent journalier Saleh Ali Roubah, précédemment en service en qualité de vilangeur (catégorie O.S.1, 1er échelon, indice 150), à l'Assistance médicale. L'intéressé qui comptait à cette date deux mois et vingt-six jours de service, ne pourra prétendre au bénéfice de l'indemnité de licenciement prévu en application des dispositions de l'article 16 de la Convention collective. Par ailleurs, M. Saleh Ali Roubah percevra une indemnité égale à cinq jours de salaire au titre d'indemnité compensatrice de congé payé non pris.